

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 9 novembre 2023

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCIT, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 7, 8, 9, 10, 4, 5, 6, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 39, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55

La séance est ouverte à 17h05 et levée à 21h03

Étaient présents : **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM (à partir de la question n°7), Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°6), M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n° 7), M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE (à partir de la question n°7), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à partir de la question n°16), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°45 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à partir de la question n°7), Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL (à partir de la question n°7), Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir de la question n°7), M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT (à partir de la question n° 7), Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Bonnay :** M. Gilles ORY **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO **Busy :** M. Philippe SIMONIN **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU **Chaleze :** M. René BLAISON **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY **Châtillon-Le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON **Chaucenne :** M. Alain ROSET **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET **Chevroz :** M. Franck BERNARD (à partir de la question n° 7) **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Devecey :** M. Gérard MONNIEN **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN (à partir de la question n°7) **François :** M. Emile BOURGEOIS **Geneuille :** M. Patrick OUDOT **Gennes :** M. Jean SIMONDON **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ **Mamirolle :** M. Daniel HUOT (à partir de la question n°7) **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE (à partir de la question n°7) **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA **Nancray :** M. Vincent FIETIER **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT (à partir de la question n° 7) **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET **Pirey :** M. Patrick AYACHE **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER **Roset-Fluans :** M. Jacques ADRIANSEN **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, M. Pascal ROUTHIER **Serre-Les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA **Thise :** M. Pascal DERIOT **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** M. Denis JACQUIN (à partir de la question n°7) **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir de la question n°7) **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI **Vieillely :** M. Franck RACLOT

Étaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX **Besançon :** Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, M. Ludovic FAGAUT, Mme Valérie HALLER, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN, **Beure :** M. Philippe CHANEY **Brailans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Champagny :** M. Olivier LEGAIN **Champoux :** M. Romain VIENET **Cussey-Sur-L'Ognon :** Jean-François MENESTRIER **Fontain :** M. Claude GRESSET-BOURGEOIS **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK **Larnod :** M. Hugues TRUDET **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Mazerolles-Le-Salin :** M. Daniel PARIS **Merey-Vieillely :** M. Philippe PERNOT **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME **Novillars :** M. Bernard LOUIS **Pugey :** M. Frank LAIDIE **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD **Villars-Saint-Georges :** M. Damien LEGAIN **Vorges-Les-Pins :** Mme Maryse VIPREY

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne BERNABEU

Procurations de vote : M. Hasni ALEM donne pouvoir à M. Christophe LIME (jusqu'à la question n°3 incluse), M. Guillaume BAILLY donne pouvoir à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Anne BENEDETTO donne pouvoir à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY donne pouvoir à M. Olivier GRIMAITRE, M. Ludovic FAGAUT donne pouvoir à Mme Marie LAMBERT, Mme Valérie HALLER donne pouvoir à M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Emmanuel LAFARGE donne pouvoir à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n°15 incluse), Mme Myriam LEMERCIER donne pouvoir à M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°46), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR donne pouvoir à Mme Anne VIGNOT (à partir de la question n° 7), M. Saïd MECHAI donne pouvoir à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL donne pouvoir à Mme Fabienne BRAUCHLI (jusqu'à la question n°3 incluse), M. Jean-Hugues ROUX donne pouvoir à Mme Marie ZEHAF, Mme Juliette SORLIN donne pouvoir à M. Yannick POUJET, M. Gilles SPICHER donne pouvoir à M. André TERZO, Mme Claude VARET donne pouvoir à Mme Christine WERTHE, Mme Anne VIGNOT donne pouvoir à M. Gabriel BAULIEU (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Sylvie WANLIN donne pouvoir à M. Nicolas BODIN, M. Alain BLESSEMAILLE donne pouvoir à M. Jacques KRIEGER, M. Olivier LEGAIN donne pouvoir à M. Florent BAILLY, M. Jean-François MENESTRIER donne pouvoir à M. Franck BERNARD, M. Hugues TRUDET donne pouvoir à M. Eloy JARAMAGO, M. Daniel PARIS donne pouvoir à M. Emile BOURGEOIS, M. Pierre CONTOZ donne pouvoir à M. Daniel HUOT, M. Frank LAIDIE donne pouvoir à M. Denis JACQUIN, M. Benoit VUILLEMIN donne pouvoir à Mme Catherine BARTHELET, M. Damien LEGAIN donne pouvoir à M. Yves MAURICE, Mme Maryse VIPREY donne pouvoir à M. Philippe SIMONIN

Dans une première partie, l'activité et les projets de deux structures partenaires ont été présentés aux Conseillers Communautaire :

- Société d'Economie Mixte (SEM) Loge.GBM
Présentation par Mme Carine MICHEL
- Syndicat Mixte (SM) Lumière
Présentation par M. Sébastien COUDRY

Et dans une seconde partie, au cours de laquelle est intervenue Mme CHARBIT, cheffe de l'unité Attractivité Régionale et Intégrale des Migrants – RDG à l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil de Communauté a pris les décisions suivantes :

Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2023

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme Mme Marie-Jeanne BERNABEU comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil de Communauté du 28 septembre 2023.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

2. Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de communauté prend connaissance de l'état des décisions du Bureau dans le cadre de ses délégations du Conseil.

3. Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

4. Election d'un membre du Bureau

Le Conseil de Communauté :

- désigne Mme Lorine GAGLILOLO et M. Nathan SOURISSEAU comme scrutateurs,
- se prononce favorablement sur les modalités d'élection.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 110

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 110

Bulletins blancs et nuls : 28

Suffrages exprimés : 82

Majorité absolue : 42

a obtenu :

Monsieur André TERZO : 82 voix

Mme Anne VIGNOT, Présidente, déclare M. André TERZO élu membre du Bureau, 17^{ème} Conseiller Communautaire Délégué, celui-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés dès le 1^{er} tour du scrutin.

5. Indemnités de fonction des élus de GBM – Attribution d'une indemnité de fonction suite à l'élection d'un nouveau Conseiller Communautaire Délégué

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'octroi de l'indemnité de fonction à hauteur de 23,46 % de l'IB terminal de la fonction publique pour le nouveau 17^{ème} Conseiller Communautaire Délégué.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

6. Désignation de nouveaux représentants au sein de diverses structures

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- modifie les représentants de GBM au CBNFC-ORI en remplacement de M. Gilles ORY, titulaire et de Mme Lorine GAGLILOLO, suppléante, il est proposé de désigner Mme Lorine GAGLILOLO, titulaire et M. Franck RACLOT, suppléant à compter du 28 novembre 2023,
- installe M. Philippe GUILLAUME comme conseiller communautaire titulaire de la commune de Noiron et M. Pascal MEROT comme conseiller communautaire suppléant de la commune de Noiron.
- se prononce favorablement sur la désignation de M. André TERZO, 17^{ème} CCD comme membre de la Commission n° 3 : « Cohésion et solidarité, habitat, logement et Contrat de Ville » en tant que titulaire,
- se prononce favorablement sur la désignation de M. André TERZO, 17^{ème} CCD pour représenter GBM dans les organismes suivants :
 - o Comité de pilotage du PLH en tant que titulaire,
 - o Loge GBM en tant que titulaire,
 - o Office Foncier Solidaire en tant que suppléant,
 - o Solidarité pour l'Habitat DOUBS/AIS en tant que suppléant,
- se prononce favorablement sur la désignation de M. Franck RACLOT pour représenter GBM en tant que suppléant au sein de l'établissement Foncier du Doubs,
- se prononce favorablement sur la désignation de M. Christophe LIME pour représenter GBM en tant que titulaire et MME Lorine GAGLILOLO pour représenter GBM en tant que suppléante au sein de l'Etablissement Public Territorial de bassin Saône et Doubs (EPTB Saône et Doubs),
- se prononce favorablement sur la désignation de M. Philippe GUILLAUME pour représenter GBM dans les organismes suivants :
 - o la Commission n° 1 : « Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics » en tant que titulaire,
 - o membre titulaire de la Commission n° 8 : « Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement » en tant que titulaire,
 - o la Commission de contrôle financier en tant que titulaire,
 - o le Comité d'éthique pour la vidéo protection des espaces publics bisontins en tant que titulaire,
 - o le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon en tant que titulaire,
 - o le Syndicat Mixte du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bisontine (SMSCot) en tant que suppléant lié.
- se prononce favorablement sur la désignation de Mme Anne BENEDETTO au sein de la Commission n° 5 « Mobilités, modes doux et nouveaux usages, infrastructures ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Commission n°01 : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics

7. Chambre Régionale des Comptes – Audit flash sur l’impact de la hausse des dépenses d’énergie sur les collectivités locales : rapport d’observations définitives

Le Conseil de Communauté prend acte de la présentation du rapport d’observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Bourgogne Franche-Comté sur l’audit flash portant sur les conséquences de la hausse des dépenses énergétiques sur la gestion des collectivités territoriales en Bourgogne Franche-Comté.

8. Transfert de la compétence Crématorium – Mise à disposition de biens – Transfert de ressources et de charges

A l’unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte du transfert à GBM de la compétence « Création, gestion et extension des crématoriums » au 1^{er} janvier 2024,
- se prononce favorablement sur le projet de convention de transfert de la compétence crématorium entre GBM et la commune de Besançon, et autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer cette convention,
- se prononce favorablement sur le projet de convention de transfert de la compétence crématorium entre GBM et la commune d’Avanne-Aveney, et autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer cette convention,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les avenants aux concessions actant de la substitution de GBM à, respectivement, la ville de Besançon et la commune d’Avanne-Aveney.

Rapport adopté à l’unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

9. Définition de l’intérêt communautaire en matière de création, gestion, extension et translation des cimetières et sites cinéraires

A l’unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la définition de l’intérêt communautaire en matière de création, gestion, extension et translation des cimetières et sites cinéraires selon les critères énoncés dans le rapport,
- se prononce favorablement sur l’achèvement des projets d’extension de cimetières en cours sous maîtrise d’ouvrage de GBM selon les modalités initiales.

Rapport adopté à l’unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

10. Transfert de compétences cimetières et crématorium – Mise à disposition d’une partie de la Direction Relation avec les usagers de la Ville de Besançon

A l’unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le principe de mise à disposition,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l’unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

11. Convention FIPHFP 2021-2023 – Action innovante mécénat de compétences

A l’unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide la convention type de mise à disposition de personnel auprès des associations retenues, jointe au rapport, pour la mise en œuvre du mécénat de compétences, à titre

expérimental, dans le cadre de la convention 2021-2023 passée avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique,

- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à :
 - o signer les conventions de mise à disposition de personnel auprès des associations retenues,
 - o signer les avenants éventuels, ainsi que tout document s'y afférant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

12. Plan de Déplacement du Personnel – Evolution des conditions d'attribution du Forfait Mobilités Durables

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les évolutions du Forfait Mobilités Durables.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

13. Syndicat Mixte de Micropolis – Assistance à la maîtrise d'ouvrage en phase études et travaux

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage jointe au rapport,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Commission n°05 : Mobilités, modes doux et nouveaux usages, infrastructures

14. Avenant n°14 à la Délégation de Service Public des lignes du cœur de l'agglomération du réseau de transport public Ginko – Implantation d'une ombrière photovoltaïque sur le P+R Micropolis

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant n° 14 du contrat de délégation de service public des lignes GINKO du cœur d'agglomération,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à le signer.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

15. Cartographie des itinéraires du Schéma cyclable de GBM 2023

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la cartographie, jointe au rapport, des itinéraires du Schéma cyclable 2023 de GBM,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les documents pour faire les demandes de subventions, afin de réaliser les aménagements prévus dans ce rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

16. Avenant n°1 à la convention de financement pour la poursuite des études et des acquisitions foncières sur l'opération de bouclage du contournement Ouest de Besançon entre les Boulevards et Beure

A la majorité des suffrages exprimés (20 contre) le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet d'avenant n°1 à la convention de financement pour la poursuite des études et des acquisitions foncières sur l'opération de bouclage du contournement Ouest de Besançon entre les Boulevards et Beure
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer cet avenant

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 90 Contre : 20 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

17. Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications place de la Bascule

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ledit avenant à la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

18. Autorisation de signer l'accord-cadre pour la fourniture et l'installation de systèmes de contrôle d'accès et de péage pour les parkings

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre pour la fourniture et l'installation de systèmes de contrôle d'accès et de péage pour les parkings avec l'entreprise attributaire retenue par la Commission d'Appel d'Offres.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

19. SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté – rapport des élus administrateurs 2022

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2022 des élus administrateurs représentant Grand Besançon Métropole dans les instances des Sociétés Publiques Locales Mobilités Bourgogne Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Commission n°06 : Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations

20. Commune Les Auxons – Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Approbation après enquête publique

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement :

- sur l'absence de nécessité de procéder à une évaluation environnementale,
- sur l'approbation de la modification n° 1 du PLU des Auxons.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

21. Commune d'Osselle-Routelle – Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Bilan de la concertation préalable et arrêt du projet

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le bilan de la concertation préalable nécessaire au projet de révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Osselle-Routelle,
- arrête le projet de révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osselle-Routelle tel qu'annexé à la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

22. Commune de Saint-Vit – Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Définition des modalités de concertation

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- soumet à la concertation de la population et autres personnes concernées le dossier de révision selon les modalités sus-définies,
- donne autorisation à la Présidente pour signer tout acte intéressant cette procédure.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

23. Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) – Définition des modalités de collaboration avec les communes

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'ajustement de ces modalités de collaboration entre GBM et les communes-membres.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

24. SPL Territoire 25 – rapport annuel de l'élue administrateur – 2022

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2022 de l'élue administrateur représentant Grand Besançon Métropole dans les instances des Sociétés Publiques Locales Territoire 25.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

25. SEM sedia – rapport annuel des administrateurs – 2022

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2022 des élus administrateurs représentant Grand Besançon Métropole dans les instances de la SEM sedia.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sports

26. Convention relative à l'attribution d'un fonds de concours à la Ville de Besançon pour les travaux de restauration, de mise en valeur et de mise en sécurité du patrimoine fortifié Vauban

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution à la Ville de Besançon d'un fonds de concours destiné aux travaux de restauration du patrimoine Vauban sur la période 2023-2028,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à cet effet et annexée au présent rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

27. Attribution de subventions au Bastion et à la Rodia au titre de l'accompagnement artistique aux Musiques Actuelles et à leur rayonnement territorial Conventions pluriannuelles d'objectifs 2023-2025 Pour les saisons 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026

Mmes Elise AEBISCHER (1), Nathalie BOUVET (1), Fabienne BRAUCHLI (2), Aline CHASSAGNE (1), Annaïck CHAUVET (2), Julie CHETTOUH (1), Marie ETEVENARD (1), Marie LAMBERT (2), Myriam LEMERCIER (1), Juliette SORLIN (1), Christine WERTHE (2), Marie ZEHAF (2) et MM. François BOUSSO (1), Laurent CROIZIER (1), Olivier GRIMAITRE (2), Pierre-Charles HENRY (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1) et Gilles SPICHER (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution de deux subventions pour l'année 2023 :
 - o de 40 000 € à la RAP La Rodia,
 - o de 25 000 € à l'association Le Bastion,
- approuve les conventions triennales 2023-2025 avec la RAP La Rodia et avec l'association Le Bastion, annexées au rapport,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions triennales 2023-2025 avec la RAP La Rodia et avec l'association Le Bastion.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 86

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 24

28. Le GRAND 8 2023/2024 5^{ème} saison nomade jeune public – Soutien à l'association Côté Cour – Avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2025

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant annuel 2023 de 30 000 € à l'association Côté Cour pour la mise en œuvre de la 5^{ème} saison 2023-2024 du GRAND 8 sur le territoire du Grand Besançon,
- approuve l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2025 avec l'association Côté Cour,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n° 1 à la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 109

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

29. Avenant n°2 à la convention de prestations de facturation, recouvrement et redevances d'assainissement collectif, non collectif et modernisation des réseaux de collecte avec SAUR

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant n° 2 à la convention de prestations de facturation, recouvrement et redevances d'assainissement collectif, non collectif et modernisation des réseaux de collecte contracté avec la société SAUR,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n° 2 à la convention de prestations de facturation, recouvrement et redevances d'assainissement collectif, non collectif et modernisation des réseaux de collecte contracté avec la société SAUR.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

30. Accord-cadre relatif à la réalisation d'inspections télévisées (ITV) du réseau d'assainissement de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec l'entreprise déclarée attributaire par la commission d'appel d'offres.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

31. Avenant n°2 à la convention de prestations de facturation, recouvrement et redevances d'assainissement collectif, non collectif et modernisation des réseaux de collecte avec le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant n° 2 à la convention de prestations de facturation, recouvrement et redevances d'assainissement collectif, non collectif et modernisation des réseaux de collecte contracté avec le SIEVO,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n° 2 à la convention de prestations de facturation, recouvrement et redevances d'assainissement collectif, non collectif et modernisation des réseaux de collecte contracté avec le SIEVO.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

32. Avenant n°3 à la convention de prestations de facturation, recouvrement et redevances d'assainissement collectif, non collectif et modernisation des réseaux de collecte avec Gaz et Eaux

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant n° 3 à la convention de prestations de facturation, recouvrement et redevances d'assainissement collectif, non collectif et modernisation des réseaux de collecte contracté avec Gaz et Eaux,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n° 3 à la convention de prestations de facturation, recouvrement et redevances d'assainissement collectif, non collectif et modernisation des réseaux de collecte contracté avec Gaz et Eaux.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

33. Avenant n°10 au contrat de Délégation de Service Public d'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue (SIEHL)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet d'avenant n° 10 au contrat tripartite de délégation du service public de l'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n° 10 relatif à la prorogation de l'âge limite maximum des compteurs à remplacer et de définir le plan de renouvellement afin d'absorber pour partie la hausse des prix de l'énergie sur le contrat en 2023.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

34. Concession de Service Public : pépinières et hôtel d'entreprises Boutique de Gestion Rapport annuel 2022

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2022 présenté par BGE Franche-Comté relatif à l'exploitation des pépinières et de l'hôtel d'entreprises de Palente et de TEMIS Innovation, dans le cadre de la concession de service public confiée par Grand Besançon Métropole à cet organisme.

35. Subvention en faveur de la Banque Alimentaire de Franche-Comté

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 150 000 € à la Banque Alimentaire de Franche Comté pour leur projet de développement,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente à cette délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

36. Sollicitation de la dénomination en commune touristique pour Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à solliciter auprès de l'Etat la dénomination de commune touristique pour la commune de Besançon et à déposer le dossier à cet effet auprès de la Préfecture du Doubs.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

37. CSP Camping Besançon Chalezeule – Solidarité Doubs Handicap – Rapport annuel 2022

M Jean-Hugues ROUX, conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2022 présenté par Solidarité Doubs Handicap, relatif à l'exploitation du Camping d'intérêt communautaire Besançon-Chalezeule, dans le cadre de la concession de service public confiée par Grand Besançon Métropole à cet organisme.

38. Avis sur les Dérogations au repos dominical des salariés du commerce pour l'année 2024

A la majorité des suffrages exprimés (11 contre), le Conseil de Communauté donne un avis favorable sur le nombre de dérogations d'ouvertures dominicales pour 2024 concernant le commerce de détail et la branche horlogère.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 99

Contre : 11

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

39. Partenariat avec l'association Sites et cités remarquables

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le versement de 6 000 euros au titre de la participation de GBM à l'opération,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

40. Congrès Fédération Nationale des Collectivité Concédantes et Régies (FNCCR) 2024 – Conventions de participation

Mme Annaïck CHAUVET (1) et MM. Jean-Emmanuel LAFARGE (1), Christophe LIME (2) et Anthony NAPPEZ (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le principe de l'organisation de ce congrès et des participations de Grand Besançon Métropole,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tout document en rapport avec ce dispositif et à prendre toutes les décisions afférentes,

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 5

41. Accord-cadre relatif à la fourniture et à la maintenance de solutions logicielles et applicatives SIG et prestations associées – Autorisation de signature

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec la société ESRI.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

42. SEM aktya – rapport annuel des élus administrateurs – 2022

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2022 des élus administrateurs représentant Grand Besançon Métropole dans les instances de la SEM aktya.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

43. SPL AER – rapport annuel de l'élu administrateur – 2022

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2022 de l'élu administrateur représentant Grand Besançon Métropole dans les instances de la SPL AER.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Commission n°03 : Cohésion et solidarités, habitat, logement et contrat de ville

44. SEM LOGE.GBM – Rapport annuel des administrateurs – 2022

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2022 des élus administrateurs représentant GBM dans les instances de la SEM LOGE.GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable

45. Fonds climat – Attribution de fonds de concours aux communes de Geneuille, Rochez-lez-Beaupré et Miserey-Salines

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du projet des communes de Geneuille, Roche-lez-Beaupré, et Miserey-Salines,
- se prononce favorablement sur l'attribution de fonds de concours de 120 000 € à la commune de Geneuille, pour la rénovation énergétique du bâtiment de l'ancienne poste le Relais du Lavoir et la création d'une chaufferie bois et réseau de chaleur,
- se prononce favorablement sur l'attribution de fonds de concours de 50 742 € à la commune de Roche-lez-Beaupré pour la création d'une chaufferie bois et réseau de chaleur,
- se prononce favorablement sur l'attribution de fonds de concours de 36 189 € à la commune de Miserey-Salines pour la désimperméabilisation de sa cour d'école,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions annexées au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

46. Adoption d'un cahier des charges en matière de prescriptions énergétiques et environnementales, applicables à la construction, la réhabilitation et la rénovation énergétique des bâtiments du 21^{ème} siècle

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le cahier des charges en matière de prescriptions énergétiques et environnementales, applicables à la construction, à la réhabilitation et la rénovation énergétique de bâtiments.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

47. Concession de service public – réseau de chauffage urbain de Planoise et des Hauts du Chazal – société CELSIUS – rapport 2022

Le Conseil de Communauté prend acte du présent rapport relatif à la gestion et l'exploitation du réseau de chaleur urbain en 2022 par la société CELSIUS, dans le cadre du contrat de concession de service public confié par Grand Besançon Métropole à cette société.

48. Concession de service public – distribution gaz sur le territoire de Grand Besançon Métropole – rapport annuel 2022 – GRDF

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2022 relatif à l'exploitation du réseau de distribution de gaz de Grand Besançon Métropole confié par délégation de service public à la société GRDF.

49. Concession de service public – distribution de chaleur sur la commune de Novillars – SPL Territoire 25 – rapport 2022

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport 2022 relatif à l'exploitation du réseau de chaleur de Novillars par la société Territoire 25 dans le cadre de la concession de service public confiée par Grand Besançon Métropole à cette société.

50. Concession de service public – distribution de gaz des communes de Thoraise et Boussières – GRDF – rapport 2022

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2022 relatif à l'exploitation du réseau de distribution de gaz de Thoraise Boussières en 2022 par la société GRDF dans le cadre de la délégation de service public confiée par Grand Besançon Métropole à cette société.

51. Réseau de chaleur Besançon OUEST – Procédure de classement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le classement de réseau de chaleur dit « Besançon OUEST », selon les conditions visées dans le rapport,
- valide le périmètre de zone de développement prioritaire.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

52. Réseau de chaleur Besançon OUEST – Avenant convention de fourniture de chaleur produite par l'UVE

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la signature par Grand Besançon de cet avenant à la convention de fourniture de chaleur,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

53. Réseau de chaleur Besançon OUEST – Signature de l'avenant n°4 au contrat de concession avec CELSIUS

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte de l'avenant à conclure avec la société CELSIUS,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

54. Renouvellement de la convention pour le service de prêt de la mallette énergie entre GBM, la Ville de Besançon et la Communauté de Communes Doubs Baumoises (CCDB) Extension du dispositif aux bourgs centres

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le renouvellement du dispositif de la mallette énergie présent sur les territoires de la Ville de Besançon, de Grand Besançon Métropole et de la Communauté de Communes Doubs Baumoises, ainsi qu'aux agents de l'ensemble des collectivités (Ville, GBM et CCAS et CCDB),
- se prononce favorablement sur le déploiement dans les bourgs centres, avec le lancement d'un appel à candidature,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

55. GeMAPI – Signature de l’avenant n°1 à la convention de partenariat technique et financier entre Grand Besançon Métropole et la Fédération de pêche du Doubs

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet d’avenant n° 1 à la convention de partenariat entre Grand Besançon Métropole et la Fédération du Doubs pour la pêche et la protection du milieu aquatique,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l’avenant annexé au rapport.

Rapport adopté à l’unanimité :

Pour : 110

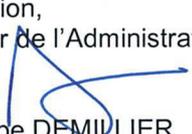
Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le **16 NOV. 2023**

Pour la Présidente,
Par délégation,
Le Directeur de l’Administration Générale


Jean-Philippe DEMILLIER